



# PANNESSIERES

Une ruralité harmonieuse

BULLETIN N° 21

Juillet 2018



Page 9 : Investir au plus juste, c'est traiter l'essentiel

Page 11 : Créer une entreprise, c'est construire

Page 5 : Entretien, c'est vitaliser le patrimoine

## SOMMAIRE

- ◆ Page 2 : Mot du Maire
- ◆ Page 3 : ACCA
- ◆ Page 4 : Coup de Gueule
- ◆ Page 5 : Travaux
- ◆ Page 6-9 : Budget
- ◆ Page 10 : En bref
- ◆ Page 11 : Pannessieres Dynamique

# Le Mot du MAIRE

Voici déjà venu le milieu de l'année, le moment pour le Conseil Municipal de faire le point sur les actions engagées ou à venir, sur la vie du village et les événements auxquels il participe pour la vie de la commune et de la communauté d'agglomération.

Mais d'abord une pensée pour les habitants de Pannessières récemment disparus et qui ont œuvré pour la communauté : Paul JACQUET et Michel TERRRIER comme adjoints au maire durant plusieurs mandatures, Jules DONGEVIN comme conseiller municipal et président de l'association Loisirs et Culture, Michèle LAFOSSE comme secrétaire de mairie pendant 34 ans, trésorière de la même association et toujours présente pour rendre service. Madame Colette TERRIERS, Madame Jeanne PACHOD et Monsieur Pierre MOUILLARD sont également décédés. Que ces trop nombreuses familles touchées par le deuil en ce début d'année soient assurées de notre sympathie et de notre soutien.

A l'image de l'année dernière, ce sont les travaux d'entretien et une lutte toujours plus vive contre un budget plus serré qui rythment les actions, avec pourtant l'espoir de réaliser enfin d'ici la fin de l'année l'achat des « terrains Mouillard », réinvestissement des sommes reçues lors des ventes précédentes de terrains communaux et préservation du patrimoine.

C'est donc le budget qui occupe une part importante de ce bulletin. Celui de Pannessières d'abord. Budget qui présente toujours les mêmes difficultés à assurer une capacité d'investissement convenable. Ce handicap est dû à la fois à la baisse de nos ressources (malgré les promesses de l'Etat) et au poids de la dette. Cependant, nous avons voulu, au travers de la comparaison avec les autres communes d'ECLA, vous donner des éléments qui permettent de mieux considérer l'état des finances de la commune..

Dans le bulletin de juillet 2017, je vous informais du bouleversement territorial de la communauté d'agglomération et de leurs conséquences. La fusion avec le Val de Sorne a entraîné des modifications dans les compétences d'ECLA : petite enfance notamment. D'autre part, la loi a donné à ECLA la charge des transports publics et il incombe désormais au SIAAL, au-delà de l'écoulement et du traitement des eaux usées, de régler les problèmes des eaux de ruissellement et plus largement de la régulation et de l'entretien des cours d'eaux. Les clauses de la compétence « voirie » n'ont pas été modifiées, et le mode de calcul du montant compensatoire que les communes versent pour l'entretien de leurs chaussées reste le même. Toutefois, le règlement en 36 annuités de ces travaux semble poser problème au budget d'ECLA. Depuis une quinzaine d'années, pour environ 12 millions de travaux réalisés, 4 millions ont été payés par les communes et 8 millions restent à la charge d'ECLA. Ceci explique sans doute la faible part du budget communautaire attribué à la voirie (800000 €). C'est également la raison pour laquelle je n'ai pas voté ce budget, compte tenu des sommes investies par ailleurs. C'est aussi pour cela que j'ai dernièrement voté contre le projet d'études concernant la réhabilitation du boulevard de Lons le Saunier (secteur de la gare), étude qui s'élève à 360000 €, presque la moitié de la somme consacrée à l'entretien des routes ...

ECLA, c'est aussi un projet de territoire issu de la volonté du Président Elvézi, avec le souci de donner plus de clarté aux actions de la communauté et de la porter dans l'avenir. Ce projet, voté en juin, insiste sur le fait d'établir une meilleure communication entre les habitants et de leur permettre de vivre dans un territoire en mutation, aussi bien sur le plan de l'économie et du travail que de l'énergie ou de la consommation. En parallèle, et dans un souci d'une plus grande équité entre les territoires et leurs habitants, un pacte de solidarité fiscale est à l'étude.

Juillet est le temps de l'été, des vacances et des loisirs. Après ces lignes emplies d'épreuves et de soucis je vous souhaite de belles journées et vous donne rendez-vous en septembre.

Le maire : Maurice Monnet.

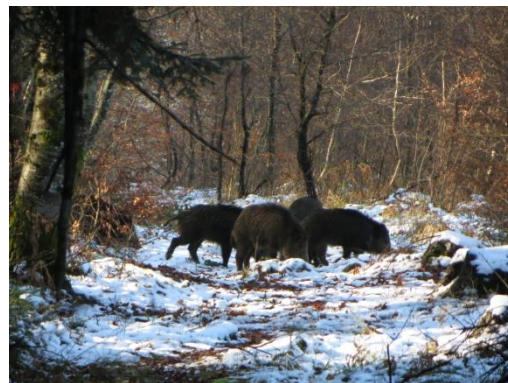
# CHASSE

Alors que nos effectifs se sont restreints ces dernières années, la malchance s'est invitée cette saison au travers d'une collection d'incidents venus nous perturber ces derniers mois :

Cabane de chasse accidentellement sinistrée, suffisamment pour la rendre inutilisable, chauffard mettant fin sans remords à la dernière chasse de Ika, notre petite chienne et mascotte pleine de vitalité et dévouée à la passion de tous ceux qui ont pu participer à nos battues, perte de territoire par un changement de propriétaire des bois privés Thiébaud mettant fin sans préavis à une déjà longue et fructueuse cohabitation entre chasseurs.

Pouvons-nous penser à un remplacement de notre cabane par un abri plus adapté à la demande des chasseurs et dans l'objectif de revitaliser notre patrimoine rural ? Pouvons-nous renforcer notre équipe en ouvrant la porte de notre petite ACCA communale à tous les chasseurs des bois privé Thiébaud afin de renforcer cet esprit de solidarité qui parfois nous manque et surtout pouvons-nous remettre en cause certains principes désuets ?

Nous avons pu terminer notre saison en réalisant 80% de notre plan de chasse, chevreuils et lièvres confondus et également par le prélèvement d'un sanglier, ce qui met fin à trois ans de « loupé » Nous avons également opéré quelques lâchés de faisans.



Nous avons toujours travaillé dans un état d'esprit relevant du bon sens, de la culture de la chasse, sur un territoire qui évolue autant sur le plan de la faune cynégétique que sur le plan de l'habitat, donnant toujours priorité au maintien des traditions face à une communauté revendiquant ses « droits à » et jamais son « devoir de ». L'enseignement de nos anciens ne doit pas être oublié lorsqu'il nous faut nous adapter à une gestion imposée de plus en plus fortement par la fédération.

Privilégier la qualité à la quantité à toujours fini par payer.

# PIEGAGE

Martine Souman et Patrice Pouthier, piégeurs agréés, nous transmettent leur rapport de piégeage pour la saison sur le territoire de Pannessières, à savoir :

120 jours de piégeage tous milieux, avec pour prises 1 renard, 1 fouine, 2 ragondins, 2 rats d'égout, 27 corneilles, 1 blaireau.

Il n'y a pas eu de pose de cage à corvidés sur la commune suite à une mauvaise coordination entre les services technique de Lons et les piégeurs de l'APAJ. La préfecture autorise la régularisation du blaireau par piégeage jusqu'au 31 Juillet, conséquence du rapport fait par le louvetier.

Gaël Monneret.

# Antenne Free

Dans le cadre du déploiement Free Mobile, une convention entre l'opérateur, l'ONF et la commune de Pannessières a été passée cette année, et a ainsi permis la pose d'une deuxième antenne relais à la Chaumette. Le but est de renforcer la couverture mobile, conformément à des obligations réglementaires, couvrir 90% de la population en 3G début 2018 et soutenir le programme national de résorption des zones blanches. Cette convention donnera lieu à un loyer annuel versé à la commune au titre de la location des terrains.

Selon les sources Free Mobile, l'aide-mémoire 304 de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de juin 2006 indique « compte tenu des très faibles niveaux d'exposition et des résultats des travaux de recherche obtenus à ce jour, il n'existe aucun élément scientifique probant confirmant d'éventuels effets nocifs des stations de base et des réseaux sans fil pour la santé »

L'opérateur nous précise également que l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (ANSES) maintient sa conclusion de 2009 sur les ondes et indique que « les conclusions de l'évaluation des risques ne mettent pas en évidence d'effets sanitaires avérés »

A consommer avec modération évidemment !



Gaël Monneret.

## Coup de gueule

Alors que notre pays détient le triste le record des incivilités, selon une enquête parue en mars dernier sur les valeurs des européens, enquête qui place la France à l'avant dernière place sur 28 en Europe, devant la Slovaquie et avec Malte en première ligne.

Nous pouvons constater quelques exemples de ce manque de savoir-vivre au travers de notre petit patrimoine forestier : Poubelles abandonnées, matériel vandalisé, création de pistes vtt sauvage sans autorisation, décharge gratuite 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ... J'en passe et des meilleures. A l'heure où nous revendiquons la nécessaire priorité à l'écologie, le simple respect de l'environnement n'est toujours pas assimilé. Plus qu'un effort à fournir, il reste encore dans ce domaine à régler un problème essentiellement culturel

. Gaël Monneret.

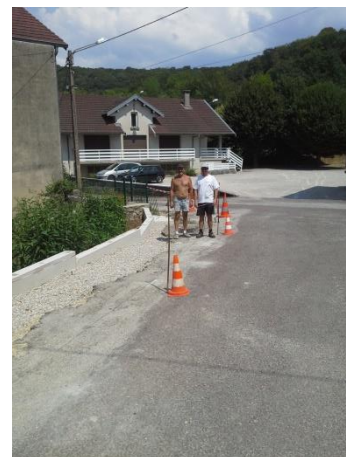


# Travaux

Plusieurs travaux sont en cours de réalisation ou en projet pour cet été.

Les marches de l'escalier extérieur de la salle du foyer ont été remplacées par Jean-Claude Compagnon et Benoit. Les anciennes étaient dégradées par le gel et ne présentaient plus la sécurité nécessaire. Dans le même temps, Pascal Simonet a réparé les pieds de la barrière qui étaient rouillés.

Le mur de soutènement du chemin de La Mouille à hauteur de la maison Gagliardi s'est écroulé durant le printemps dernier. Il était fait de pierres sèches, et les pluies de cet hiver ont eu raison de sa solidité. D'une hauteur de moins de deux mètres, il n'entrait pas dans les compétences d'ECLA. C'est donc la commune qui a pris à sa charge la remise en état. Ce fut un travail de bénévoles comme on sait encore le faire dans nos petites communes. Monsieur Arnaud Bois a effectué gratuitement, avec son matériel, les travaux de terrassement, aidé par Monsieur Gagliardi. Jean-Claude Compagnon et Benoit ont mis en place les éléments de béton achetés à l'entreprise Berthozat de Saint-Amour (2500 €) et coulé le béton qui en assure l'assise. Un léger grillage sera rapidement posé pour assurer la sécurité des passants. Bel exemple de bénévolat au service de tous.



Les travaux de réhabilitation de la salle haute du foyer seront réalisés au cours du deuxième semestre de cette année. Benoit et Raphaël réaliseront la peinture des huisseries. Puis l'entreprise Belleraut de Quintigny posera au plafond et sur les murs un revêtement qui doit réduire l'effet de résonance particulièrement désagréable. Une entreprise sera chargée de rénover l'éclairage. Enfin, il sera fait appel une fois de plus aux bénévoles pour peindre l'ensemble. Souhaitons que ces travaux soient terminés en fin d'année afin d'accueillir dignement le Père Noël, et pourquoi pas, le repas communal.

## Fête du terrain de sport



Début juillet, l'ALC a organisé la fête de l'aire de jeux.

Nouveauté cette année, une course de caisse à savon, celle-ci s'est déroulée chemin de champs fleury, Six bolides différents réalisés par les parents et enfants. Un grand merci à Pascal avec son quad qui a remonté les caisses toute la journée.

Un tournoi de foot féminin, mixte, parents et enfants, quelques joueurs de boules, casse boites pour les plus petits.....

A midi, un barbecue mis à disposition à l'ombre des arbres, une centaine de pannessierois y ont participé. Tout cela a pris fin vers 18h,

Tous ravis de cette journée conviviale.

Les personnes désireuses de rejoindre l'ALC, peuvent venir courant septembre à l'assemblée générale.

Bonnes vacances à tous. Christophe MARION

# LE BUDGET de PANNESSIERES

Le budget 2018, comme les précédents, est un budget difficile à équilibrer. En effet, les recettes poursuivent leur diminution, essentiellement du fait de la moindre participation de l'état. La Dotation de Fonctionnement allouée par l'Etat passe de 36 900 en 2017 à 35 000 en 2018 alors qu'il n'était pas prévu de baisse ...

Les graphiques de la page 7 vous présentent les principales dépenses et recettes, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement

Les charges les plus importantes portent sur les frais de personnel, la charge des emprunts, les frais scolaires versés aux écoles qui accueillent nos enfants. Ces charges sont incompressibles et pèsent fortement sur les autres lignes budgétaires, notamment sur notre capacité à investir.

Devant la baisse des recettes, et malgré les efforts consentis en termes d'économies de toutes sortes, il devient nécessaire de prendre plusieurs mesures afin de permettre à la commune de fonctionner. Nous n'avons que peu de latitude dans la recherche de fonds. Nous avons engagé avec la société FREE la location d'un espace qui a permis la construction d'un pylône dédié aux communications et qui nous rapportera 5000 € par an.

Les recettes habituelles se tarissent, il faut soit faire des économies de fonctionnement, ne rien investir, ou encore rechercher d'autres sources. C'est la politique que nous tentons de mener en diminuant au maximum les frais dont nous tenons les rênes : dépenses d'électricité, fleurissement, travaux d'entretien que nous faisons exécuter autant que possible par Benoit, ou encore la vente de terrains à bâtir encore disponibles sur la commune.

Les compensations prélevées par ECLA n'ont que faiblement augmenté parce que nous n'avons prévu que peu de travaux de voirie

Nous souhaitons que ces initiatives nous permettent de mener à bien nos projets, notamment l'achat des « terrains Mouillard » qui permettraient la construction, dans les années futures, de quelques maisons et un renouvellement pour le village.

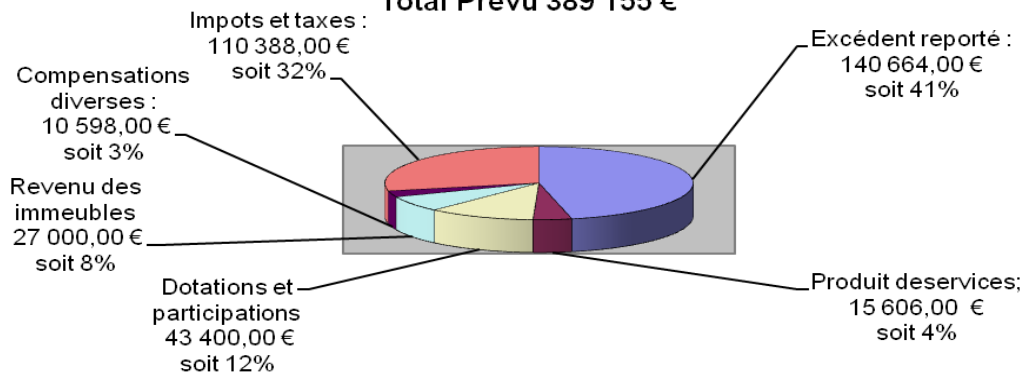
Cependant, ces mesures ne sont pas suffisantes et nous avons dû recourir à une hausse des impôts locaux : le taux de la taxe d'habitation passe de 5.49% à 5.9%, ce qui représente une augmentation de environ 7 € par habitant.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Libelle	Fonctionnement dépenses ou déficit	Fonctionnement recettes	Investissements Dépenses ou déficit	Investissements recettes	Ensemble Dépenses ou déficit	Ensemble Recettes
<b>Résultats reportés</b>	0.00	140664.59	1367.89 Déficit 2016		1367.89	140664.59
Opérations de l'exercice	205469.81	244609.26	70993.64	75071.69	276463.45	319680.95
Résultats de l'année		+ 39139.45		+ 4078.05		
Restes à réaliser 2017		730.55				730.55
Totaux	205469.81	386004.40	72361.53	75071.69	277831.34	461076.09
<b>Résultat de clôture</b>		<b>180534.59</b>		<b>2710.16</b>		<b>183244.75</b>
Totaux cumulés						
<b>Résultats définitifs</b>		<b>180534.59</b>		<b>2710.16</b>		<b>183244.75</b>

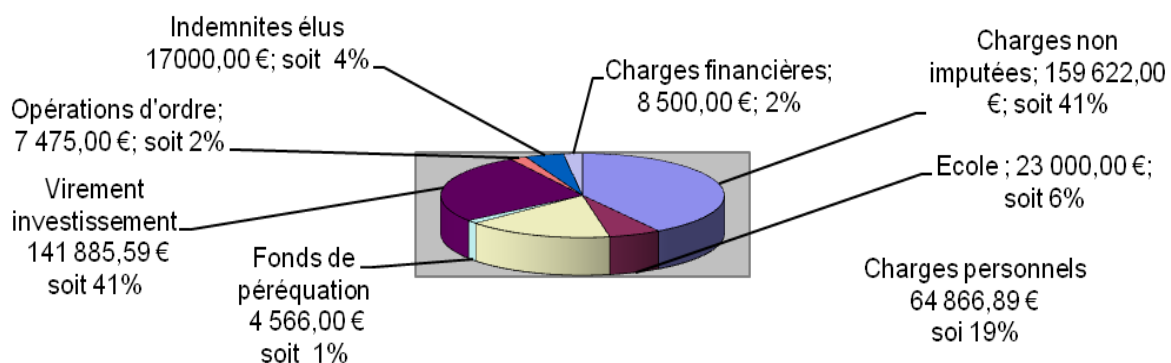
### Budget Prévisionnel 2018 : Recettes de Fonctionnement

Total Prévu 389 155 €



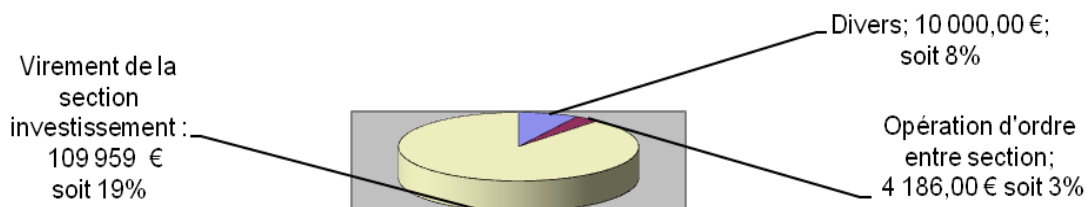
### Budget Prévisionnel 2018 : Dépenses de fonctionnement

Total Prévu 389 156 €



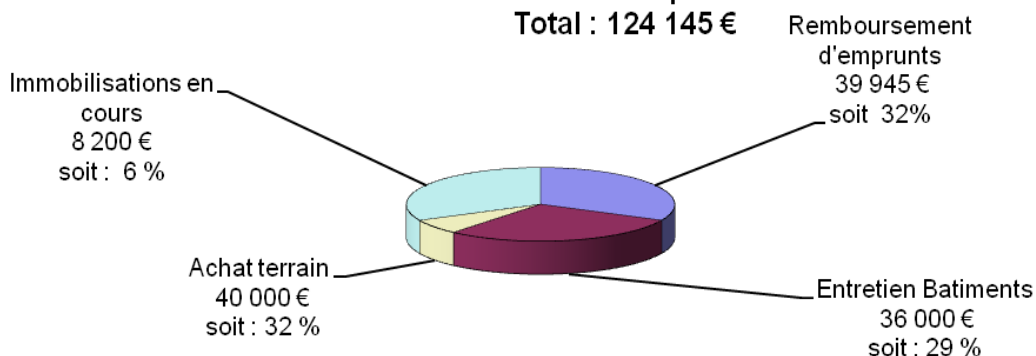
### Budget Prévisionnel 2018 : Recettes investissement

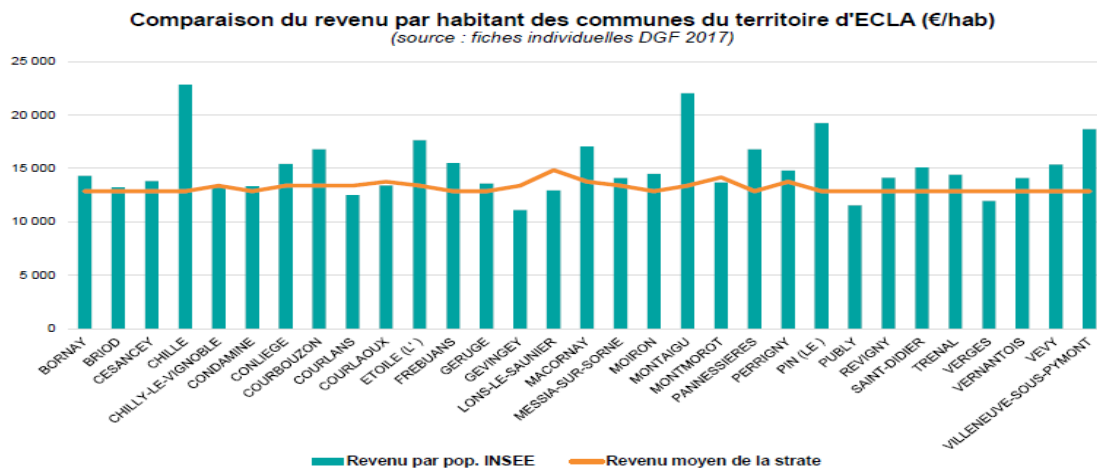
Total Prévu 124 145 €



### BUDGET Prévisionnel 2018 Dépenses d'investissement

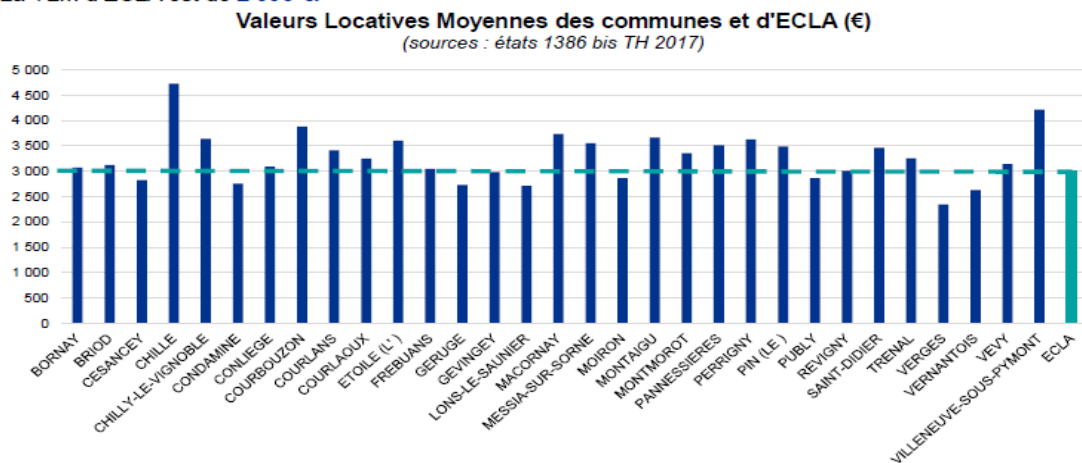
Total : 124 145 €



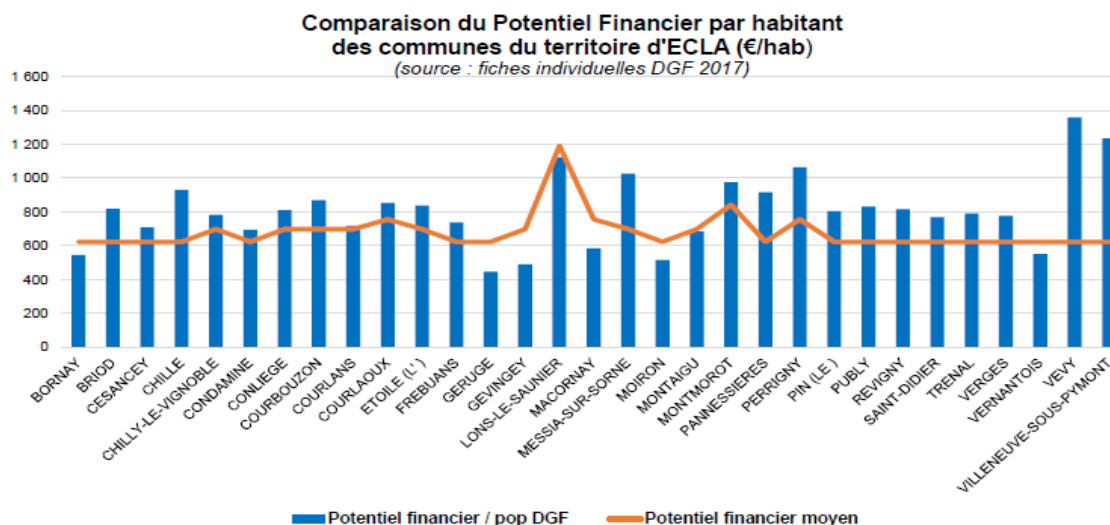


Graphique 2

**La Valeur Locative cadastrale Moyenne (VLM)** sert au calcul des abattements qui viennent en déduction du produit de taxe d'habitation des ménages et perçu par les collectivités.  
La VLM d'ECLA est de **2 995 €**.



Graphique 3





# LE BUDGET de PANNESSIERES

## Comparaison avec les autres communes d'ECLA

La direction Générale des Finances Publiques a proposé courant mai un très intéressant séminaire sur le thème des finances publiques des diverses communes d'ECLA. Nous ont été présentés de nombreux graphiques qui traitent à la fois des problèmes de fiscalité, de revenus des habitants et de budgets.

Dans cette étude, l'état financier des communes, calculé à partir des chiffres de 2017, est toujours comparé aux résultats moyens de communes appartenant à la même strate. (Localisation, nombre d'habitats). Il en est de même pour les données propres à ECLA.

Nous n'avons retenu ici que quelques graphiques qui permettent cependant par comparaison de mieux cerner l'état de notre commune. Remarquons toutefois que les données moyennes nationales ne sont pas pour autant des données idéales ...

Le premier graphique qui a retenu notre attention est celui du revenu par habitant. Notre commune arrive en sixième position, bien au dessus de la moyenne de la strate. Pannessières est donc une commune « riche » si l'on se réfère à ce graphique, alors que globalement, ce revenu est inférieur à la moyenne nationale.

Le deuxième graphique présente les valeurs locatives des habitations, bases du calcul de la taxe d'habitation et du classement de notre commune par les services de l'état. Une commune qui a des bases élevées est considérée comme « riche », avec un potentiel financier important, quel que soit le niveau du pourcentage appliqué à ces bases, à la fois par la commune et par la communauté d'agglomération. Les conséquences sont importantes au niveau budgétaire. En effet, l'Etat considère que la commune n'a pas besoin d'être aidée, mais qu'au contraire elle peut aider les autres. D'où une somme d'environ 5000 € que Pannessières verse comme taxe de péréquation.

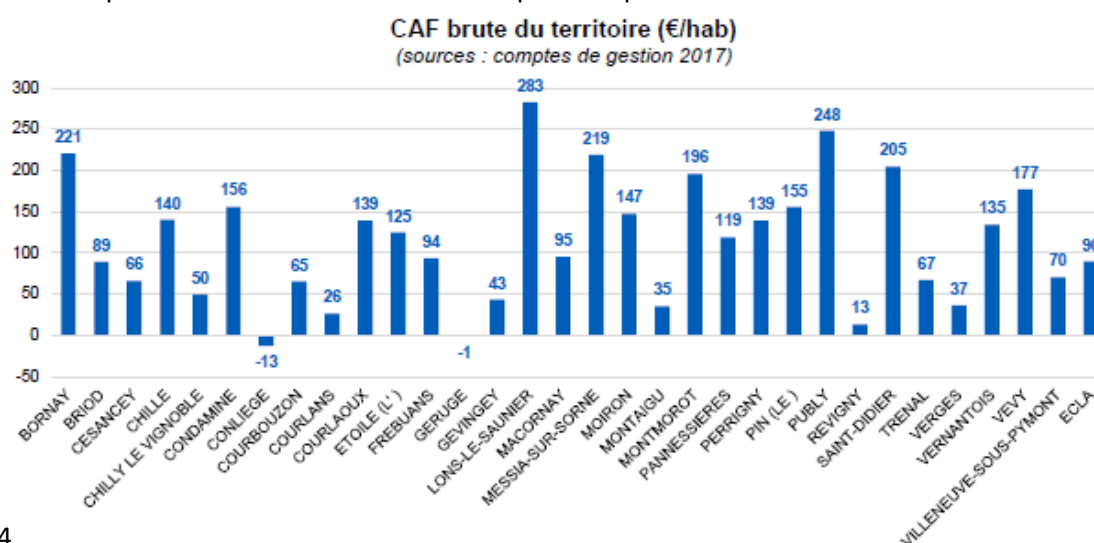
Le troisième graphique montre la relative latitude de Pannessières dans la gestion des taxes, alors que d'autres communes ont atteint leur maximum.

Si l'on cumule ces deux données, niveau de ressources des habitants et valeur locative, on s'aperçoit qu'aux yeux des services de l'Etat, la commune peut faire des efforts en matière fiscale. Les aides seront plus difficiles à obtenir.

Le dernier graphique présente l'état financier des communes d'ECLA à travers la Capacité d'Auto Financement. La place de Pannessières s'explique par le poids de la dette. Nous sommes en effet la commune la plus endettée par habitant d'ECLA.

Ce sont ces disparités entre les communes qui poussent les dirigeants d'ECLA à rechercher des solutions solidaires pour plus d'équité entre les habitants. C'est un des axes du projet de territoire voté en juin et du pacte fiscal actuellement à l'étude

NB : Les documents présentés dans ce bulletin ont été produits par la DGFIP



Graphique 4

# EN BREF

Pour la durée de cet été, Raphaël Moureau, un nouvel employé d'AIR, délégué aux communes de Lavigny et de Pannessières, va épauler Benoit dans tous les travaux d'entretien extérieurs. Sa présence va également permettre la mise en route de la réhabilitation du foyer, salle du haut. Il s'agit dans un premier temps de refaire la peinture des menuiseries avant que l'entreprise Christian Belleraut de Quintigny ne rénove le plafond et les murs.

## CARTES JEUNES

Que de difficultés pour offrir un cadeau aux plus jeunes d'entre nous ... Inscriptions, distribution, oublis, retards ... Comme si l'on se moquait de cette carte ... Comme si cela n'avait guère d'importance ... Comme un dû ... Un de plus ...

Aussi cette année, la municipalité a-t-elle décidé de plus de rigueur, aussi bien dans les inscriptions (sur papier !) que dans la distribution, tout en gardant la gratuité pour les jeunes jusqu'à vingt ans. Les dates seront communiquées en temps utile qui permettront de s'inscrire puis de retirer les cartes. Au-delà des temps impartis, elles ne seront plus ni commandées, ni distribuées par la commune.

## SIE L'HEUTE LA ROCHE

Les travaux : Le transit qui alimente Crançot, Sermu et les Grottes de Baume, Jura-Bétail, Rosnay et le haut de Pannessières (Chaumette) date de 1956 et donne des signes de faiblesse ( 8 casses en 2017). Il est proposé de le changer. Cette conduite représente 5 km de tuyaux et les travaux seront réalisés en deux tranches.

Une première tranche partira de la conduite principale pour arriver à l'entrée de Crançot soit 2350 m pour un coût évalué à 410 000€. La totalité des travaux est estimée à 700 000€. Le budget permet de financer ces travaux, en prévoyant toutefois un emprunt pour couvrir la dépense, une fois déduites les éventuelles aides du département et de l'agence de l'eau.

Un mot sur la loi NOTRe :

Les communautés de communes auront jusqu'en 2026 pour prendre la compétence eau. Les syndicats se trouvant sur plusieurs com com pourront continuer d'exister, ce qui est le cas du SIE l'Heute la Roche. Par contre, les communautés d'agglomération prendront la compétence eau en 2020. C'est le cas d'ECLA, ce qui entraînera une modification des statuts du SIE qui deviendra un syndicat mixte du fait de l'adhésion de collectivités différentes. Actuellement le SIE est sur un territoire de 4 communautés de communes. Les trois autres com com n'ont pas à ce jour, fait connaître leur position. Si les 4 com com prennent la compétence, le SIE deviendra alors un syndicat de com com avec des délégués communautaires.

Le RPQS annelle (Rapport Prix et Qualité des Services publiques) de l'eau est disponible en mairie pour être consulté.

## ETAT CIVIL

**Naissances** : Rose GOURSAUD, le 12 février

Nino CHANUSSOT, le 8 juillet

**Mariages** : Alain GRASSET et Claude LEBON.

**Décès** : Paul JACQUET, le 30 janvier. Colette TERRIER, le 10 avril. Pierre MOUILLARD le 20 Juillet

Michel TERRIER, le 3 mai. Jules DONGEVIN, le 9 mai.

Michèle LAFOSSE, le 27 mai. Jeanne PACHOD, le 10 juillet.

# PANNESSIERES DYNAMIQUE

« Il ne se passe jamais rien à Pannessières ... ». Faux ! Voici quatre exemples pour démontrer s'il en était besoin la vitalité et le dynamisme de notre petite commune. Quatre réalisations qui n'ont certes pas l'ambition ni la dimension des plus grandes, mais qui montrent toutefois que l'on peut encore travailler et vivre intensément dans la France qualifiée de « profonde ».

## L'EATinérant

C'est le 1<sup>er</sup> Juillet que Benoit PARISOT a fait parler son expérience. Il est parfaitement opérationnel après des mois de préparation pour lancer son activité de traiteur avec une carte qui changera régulièrement au fil des saisons, carte à base de produits locaux des plus sains possible. Sans oublier ses prestations de chef à domicile.

Chaque jour, le chef Benoit vous proposera des plats et desserts à emporter, emballés prêt à réchauffer sur son lieu de travail ou à la maison que vous pourrez récupérer chez lui ou vous faire livrer à domicile.

Sa formation de pâtissier et de cuisinier lui permet de conseiller et de répondre à toute demande en s'adaptant à tous les budgets et aux envies de chacun !

C'est courant octobre que Benoit deviendra propriétaire d'un camion équipé d'une cuisine pro, camion qui lui servira dans ses déplacements pour cuisiner dans différentes manifestations autour de Lons ainsi que chez les particuliers. Et pourquoi pas, dans un avenir proche, opérer au sein d'un mini marché, lieu de rassemblement pour tous les passionnés de produits locaux.

Beaucoup de projets pour ce jeune chef ambitieux. Souhaitons-lui la réussite qu'il mérite.

Toute les informations et les menus sont sur :

[www.facebook.com/leatinerant](http://www.facebook.com/leatinerant) et [www.leatinerant.fr](http://www.leatinerant.fr) et [contact@leatinerant.fr](mailto:contact@leatinerant.fr)

L'EATinérant 12 chemin de Châtillon 39570 PANNESSIERES 0683111211

Gaël Monneret



FOOD TRUCK  
TRAITEUR  
CHEF À DOMICILE

BIENVENUE  
DANS NOTRE  
*cuisine*

## CHALETS OLIVIER

Depuis quelques années déjà, l'entreprise de ferronnerie et de métallerie Lemaitre avait cessé ses activités. Le bâtiment situé en bas du cimetière n'était plus utilisé. Vandalisé et incendié il y a trois ans, il n'avait pas été réparé et montrait un bien triste visage.

Récemment vendu à une entreprise de construction de chalets et de petits hangars en bois, il est actuellement en cours de restauration. Les fenêtres ont été réparées et le toit attend une nouvelle couverture. Les arbres alentour ont été en partie coupés et l'ensemble reprend vie petit à petit. Bienvenue à cette nouvelle entreprise sur notre commune, en lui souhaitant une véritable réussite économique.

Notez que le bois coupé et déposé en bordure du terrain est à la disposition de ceux qui en ont besoin. Merci au nouveau propriétaire.



## Julien et la passion des abeilles

Depuis toujours, Julien a la passion des animaux, et notamment des plus petits, des plus difficiles à apprivoiser. Et ce sont les abeilles qu'il a choisies pour en faire son métier : apiculteur, le « pâtre des abeilles » selon Marcel Scipion.

Tout jeune homme, il fabrique quelques ruches, aidé de son grand-père. Et puis sur les conseils de Monsieur Pèlerin, un autre passionné, il développe peu à peu cette activité, tout en poursuivant son travail au sein de la coopérative apicole de Lons Le Saunier.

Mais il ne suffit pas de quelques ruches pour vivre décemment aujourd'hui, et si l'on consacre son temps à une passion, il faut bien que cette passion vous nourrisse. En novembre 2017, il franchit le pas, s'installe à son compte et gère la production de plus de trois cents ruches. Le travail d'un apiculteur n'est pas seulement dans la récolte du miel et les activités de Julien sont nombreuses. Il faut d'abord veiller à la vie des abeilles, s'occuper de les nourrir en hiver, de les placer au meilleur endroit au printemps et en été pour suivre la floraison. Il faut, à chaque changement de fleurs, tirer le miel des ruches et le rendre propre à la vente. Il faut enfin, et c'est le plus délicat peut-être, là où il faut le plus de savoir et d'habileté, produire des reines et multiplier les essaims.

Aujourd'hui, Julien construit une miellerie toute neuve à La Lième, un bâtiment de cinq cents mètres carrés qui lui permettra, outre les fonctions de magasin d'exploitation d'extraire le miel et de stocker sa récolte et les produits dérivés. Il complète ses activités en commercialisant, en plus de toutes sortes de miels et de produits dérivés, les reines et essaims qu'il produit. Il est également souvent sollicité pour conseiller utilement les amateurs.



## Exposition de peintures.

Le nombreux public qui a assisté à la cérémonie commémorative du 8 mai a pu découvrir l'exposition de peintures présentée par les membres de l'atelier « peindre ensemble ». Les visiteurs ont pu apprécier la compétence des artistes à travers une soixantaine de toiles exposées, créations des années 2017 et 2018. Madame Gérard, responsable du groupe précise : « J'ai créé cette activité pour peindre collectivement, mais également dans le but de favoriser les rencontres dans une activité régulière et hebdomadaire ». Pari réussi au vu du nombre des artistes intéressés et de la qualité de leurs productions.

